

CGT PÉNITENTIAIRE

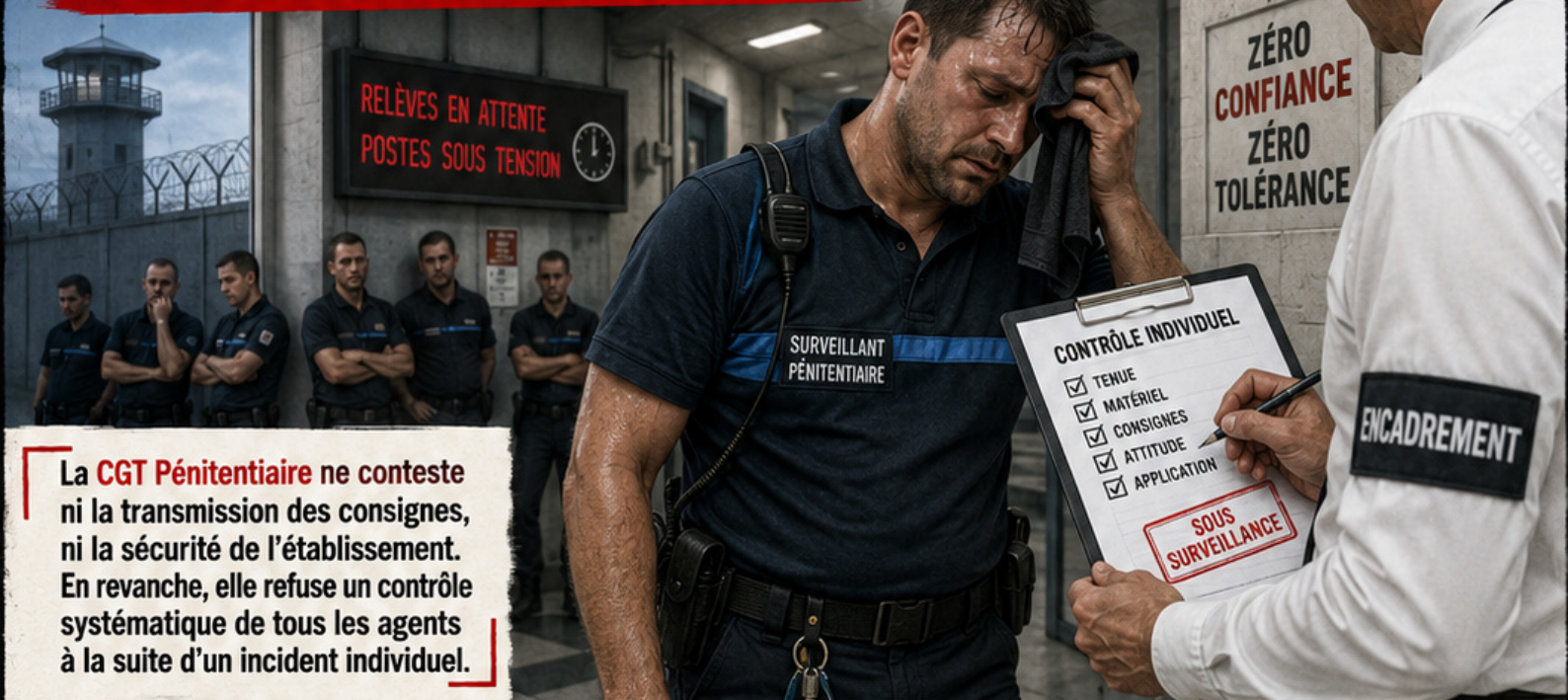
Centre pénitentiaire de Caen

la
cgt
PÉNITENTIAIRE

NON À LA PRESSION, À L'INFANTILISATION ET À LA MESURE COLLECTIVE

Contestons la note de service n° 940/2026 du 22 juillet 2026

TOUT
EST NOTÉ.
TOUT.



La **CGT Pénitentiaire** ne conteste ni la transmission des consignes, ni la sécurité de l'établissement. En revanche, elle refuse un contrôle systématique de tous les agents à la suite d'un incident individuel.



CE QUE NOUS DÉNONÇONS

- Une mesure collective prise à la suite d'un événement individuel
- Une présomption de défiance généralisée envers les personnels
- Une procédure infantilisante et disproportionnée
- Une pression supplémentaire sur des agents déjà épuisés
- Le risque de retarder les relèves et de désorganiser les prises de poste
- L'absence de prise en compte de la fatigue, des heures supplémentaires et du manque d'effectifs



CE QUE NOUS RAPPELONS

- Les surveillants pénitentiaires sont des professionnels responsables
- Ils tiennent la détention malgré le manque d'effectifs
- La sécurité repose sur des agents respectés, reposés et reconnus
- La pression et la défiance ne peuvent pas être une réponse durable



NOS EXIGENCES

- Revoir les modalités d'application de la note
- Ouvrir un véritable échange avec les représentants du personnel
- Garantir la transmission des consignes sans contrôle humiliant
- Prendre enfin en compte la fatigue, les heures supplémentaires et les effectifs

LA SÉCURITÉ NE REPOSE PAS SUR LA PRESSION, MAIS SUR LE RESPECT DES PERSONNELS.

Pour la **CGT Pénitentiaire** – Centre pénitentiaire de Caen

Le bureau local CGT

